



D-TROIS-PIERRES

Montréal, le 17 mai 2006

Monsieur Stéphane Harbour
Président

Commission sur les grands équipements
et activités d'intérêt d'agglomération

Objet : Suivi à la commission du 3 mai 2006

Monsieur le Président,

Lors de la séance publique sur la vision des parcs et espaces verts de la Ville de Montréal, tenue le 3 mai 2006 à l'Hôtel de Ville, j'ai pu exprimer certaines inquiétudes de notre organisme quant à l'avenir de notre implication comme gestionnaire de la Ferme écologique du Cap-St-Jacques depuis 20 ans. Par la présente, j'aimerais vous exprimer plus amplement nos soucis et nos interrogations au projet présenté lors de la séance.

Notre organisme réaffirme sa volonté d'appuyer l'orientation proposée et de favoriser les échanges menant à la réussite de cette démarche. Toutefois, nous émettons des réserves quant à l'échéancier proposé et l'absence de budget d'opération.

Dans un premier temps, avant de mettre en place la structure permettant d'établir un service d'accueil uniformisé dans le réseau des parcs, ou de favoriser une programmation adaptée à chaque parc, il me semble important de revoir avec les partenaires du milieu, en l'occurrence D-Trois-Pierres, les conditions financières des ententes de services et les frais d'opérations afférents.

Nous avons adhéré au virage récréotouristique soumis à l'époque par la Communauté urbaine de Montréal. L'engagement de la CUM proposait un plan de réaménagement du secteur de la ferme en contrepartie d'une réduction financière de l'entente financière liant D-Trois-Pierres. En 1998, nous recevions 90 000\$ annuellement et la CUM assumait la totalité des frais d'énergies du secteur de la ferme. En 2001, nous recevions 45,000\$. À ce montant s'ajoutait 25 000\$ pour payer 90 % des frais d'énergies. La contribution financière de la Ville aux frais d'opération de la ferme, reliée aux attentes du protocole s'élève toujours à **45 000\$** pour la prochaine année. Toutefois, le plan d'aménagement annoncé n'a jamais pris son envol et les sommes investies au cours des trois dernières années ont été dédiées à la maintenance des infrastructures.

Pour pallier à la baisse significative de la contribution de notre partenaire, nous avons développé différents secteurs d'activités reliés au milieu agricole à l'intérieur et à l'extérieur du Cap Saint-Jacques pour maintenir les services. Les revenus d'activités récréotouristiques de la Ferme du Cap-St-Jacques (animation, restauration, location de salles, etc,) **ont baissé de 50 %** pour se situer actuellement à 244 000\$ par année, sur un budget annuel de 2,500,000\$ pour l'ensemble de nos campus. À chaque année et depuis plusieurs années nous investissons un montant supérieur à la contribution de la ville, et ce pour respecter notre entente de partenariat et offrir des services aux visiteurs. Cette situation doit être corrigée.



D-TROIS-PIERRES

Autre exemple, la maison Brunet, point central de la ferme, est en état de détérioration avancé. Depuis 15 ans, et après 3 projets de rénovations qui n'ont jamais abouti, nous nous interrogeons sur la capacité de la maison Brunet à continuer à recevoir des locataires tellement les lieux sont désuets. Les attentes de la clientèle ne sont pas comblées et nous sommes témoins de l'insatisfaction des locataires. Par exemple, on ne peut ouvrir les fenêtres l'été car les ancrages sont complètement pourris et les fenêtres tombent. Les persiennes ont été enlevées par la

maintenance du parc car cela était moins dispendieux que de les réparer et les peindre. Nous pourrions étendre ce scénario à l'ensemble des bâtiments de la ferme, poulailler, abri à canards, garage de maintenance, maison de fonction, maison de la ferme, etc.

Nous sommes sur le terrain quotidiennement et ce depuis 20 ans ; il nous apparaît essentiel de procéder aux investissements nécessaires afin de préserver ce patrimoine unique sur l'île de Montréal et en assurer son développement. Peut-on penser aménager le parc agricole Bois-de-la-Roche avant même d'avoir pu entretenir convenablement la ferme écologique ?

Nous avons démontré par le passé notre attachement au Cap-Saint-Jacques et nous souhaitons maintenir notre implication pour le bien de notre clientèle de jeunes adultes en difficultés. Soyez assuré, Monsieur Harbour, de notre volonté d'aller de l'avant mais croyons tout autant qu'il nous faut, avec notre partenaire, se donner les moyens pour y parvenir.

Je souhaite que les membres de la Commission donne un mandat clair à la direction du réseau des grands parcs de revoir rapidement les ententes financières liant la Ville aux partenaires et que la contribution de la Ville assure non pas la survie du partenaire, mais bien l'implantation de la nouvelle vision du réseau des parcs.

En canalisant nos énergies vers des objectifs communs nous croyons que vous et nous sortirons gagnants de cette démarche. Évidemment, si vous jugez avoir besoin de plus d'information, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Veuillez acceptez, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

André Trudel
Directeur général